

no Lh
2228

Elin

L'ARMÉE D'AFRIQUE
CÉLÈBRE
LE
CENTENAIRE DE SIDI-BRAHIM

26 SEPTEMBRE 1945

HOMMAGE DE L'ARMÉE D'AFRIQUE
AUX HÉROS DU KERKOUR
ET DE SIDI-BRAHIM

no Lh^s
2228



DÉPT. IMPR. MEUR

26 SEPTEMBRE 1945

HOMMAGE DE L'ARMÉE D'AFRIQUE
AUX HÉROS DU KERKOUR
ET DE SIDI - BRAHIM

LE CENTENAIRE DES COMBATS DE SIDI-BRAHIM

L'Armée d'Afrique se devait de commémorer le centenaire des combats du KERKOUR et de SIDI-BRAHIM où périrent tant de braves du 8^e Bataillon de Chasseurs d'Orléans et du 2^e Escadron du 2^e Hussards.

La cérémonie eut lieu le 26 septembre 1945. Le Général Henry MARTIN, Commandant le 19^e Corps d'Armée y assistait entouré d'un grand nombre de personnalités militaires et civiles. Le Gouverneur Général de l'Algérie, empêché, s'était fait représenter par le Lieutenant-Colonel LAYEC de son cabinet militaire. Le Résident Général du Maroc avait délégué M. BRUNEL, Contrôleur Civil chef de la Région d'Oujda. Le Colonel POCHARD commandant la 1^{re} demi-brigade de Chasseurs, représentait le Général de GAULLE.

Le Général CONNE, Commandant la Division d'ORAN, et le Colonel PARIS, Commandant la Subdivision de TLEMCEN avaient été chargés de régler l'ensemble de la cérémonie.

Il fut décidé que celle-ci comprendrait : une prise d'armes à la Colonne Montagnac, une visite des autorités officielles au Palmier d'ABD EL KADER, à la Kouba de SIDI-BRAHIM, et au Tombeau des braves; enfin, qu'une plaque commémorative serait apposée à NEMOURS sur la Maison qu'habitait le Lieutenant-Colonel de MONTAGNAC lorsqu'il partit le 21 septembre 1845 pour l'expédition du KERKOUR où il trouva la mort. Cette maison sert encore aujourd'hui de logement au Commandant d'Armes de NEMOURS.

✱

La première tâche à accomplir était la remise en état des monuments quelque peu négligés depuis novembre 1942. Le Service du Génie aidé du 6^e Tirailleurs s'y employa activement.

La Colonne MONTAGNAC a été restaurée et blanchie. C'est un obélisque en maçonnerie, élevée sur le piton d'EL ASSAHM à 1.500 mètres à l'Est du KERKOUR à l'endroit même où mourut le Lieutenant-Colonel de MONTAGNAC entouré du Chef d'Escadrons COURBY de COGNORD et des derniers survivants du 2^e Hussards et de trois compagnies du 8^e Chasseurs.

La grille qui entoure le « Palmier d'ABD EL KADER » a été restaurée. Le soubassement en maçonnerie a été réparé.

C'est là que l'Emir se rendit aux Français le 23 décembre 1847.

A la Kouba de SIDI-BRAHIM, la grille d'enceinte a été repeinte et les faisceaux d'armes de la porte d'entrée ont été nettoyés et réparés.

La maisonnette construite en pierres sèches à une quinzaine de mètres à l'Ouest de la Kouba et utilisée par le médecin de l'administration pour les consultations des douars voisins a été démolie. Elle sera reconstruite un peu plus loin de façon à ne pas modifier le site.

Des travaux importants ont été faits au « Tombeau des Braves ». C'est là qu'ont été rassemblés les ossements des carabiniers tués le 26 septembre 1845 aux portes de Nemours et aussi ceux des chasseurs tués à Sidi-Tahar. La voûte du monument a été entièrement cimentée. Les grilles ont été réparées. Les arbres ont été élagués de façon à dégager les formes harmonieuses du monument.

Enfin des pistes permettant un vaste circuit d'accès aux monuments ont été aménagées.

Tous ces travaux ont rencontré dans leur exécution de nombreuses difficultés. Outils, matériaux et moyens de transport ont souvent été insuffisants mais l'ardeur au travail manifestée par tous a fait que tout était prêt pour la date prévue.

L'ARRIVÉE A ORAN DU DRAPEAU DES CHASSEURS

Pour rehausser l'éclat des cérémonies du centenaire, le Ministre de la Guerre y envoie le Drapeau des Chasseurs.

C'est la première fois que le glorieux emblème vient en terre algérienne.

Le 21 septembre 1945, à 15 heures, le Drapeau avec une garde d'honneur du 8^e Bataillon de Chasseurs, débarque du « MARRAKECH » au port d'Oran. En présence du Général CONNE Commandant la Division d'Oran, de M. LE BISSONNAIS Secrétaire général de la Préfecture, représentant le Préfet d'Oran, et de nombreuses notabilités tant musulmanes qu'euro-péennes, les honneurs lui sont rendus par un détachement sous les ordres du Colonel VIAS et comprenant la musique et un escadron de la Légion Etrangère, une compagnie du 2^e Tirailleurs et 2 compagnies du 6^e Tirailleurs. Après avoir défilé dans les rues d'Oran, le Drapeau est déposé à la Salle d'Honneur du 2^e Zouaves.

Le lendemain il est transporté à MARNIA où il est remis à la garde du 5^e Bataillon de Chasseurs.

Malheureusement aucune délégation du 2^e Hussards n'a pu accompagner la délégation du 8^e Bataillon de Chasseurs.

LES CÉRÉMONIES DU CENTENAIRE

A l'aube du 26 septembre, des détachements du 5^e Bataillon de Chasseurs relèvent les détachements de tirailleurs qui depuis la veille montent la garde à la Colonne MONTAGNAC, à la Kouba de SIDI-BRAHIM et au Tombeau des Braves. Ils l'assureront jusqu'au soir.

A 8 heures une messe est dite sur un autel improvisé au pied de la Colonne MONTAGNAC à la mémoire de tous ceux qui se sacrifièrent il y a un siècle pour l'honneur des armes françaises.

A 8 h. 30 le cortège officiel part de NEMOURS (l'ancienne Djemaâ Ghazaouet). Il se rend à la Colonne MONTAGNAC par la route de NEMOURS à MARTIMPREY. A 9 heures, la tête du cortège s'arrête à l'embranchement de la route et de la piste qui conduit au monument.

Le Général HENRY MARTIN Commandant le XIX^e Corps d'Armée, le Général CONNE commandant la Division d'Oran, le Colonel PARIS commandant la Subdivision de TLEMCEN, le Lieutenant-Colonel LAYEC, représentant le Gouverneur général mettent pied à terre et passent les troupes en revue.

Celles-ci présentées par le Colonel GESREL commandant le 2^e R.T.A. sont massées, face au Nord, entre la Colonne Montagnac et la piste qui y mène. Elles forment un magnifique décor au flanc du mamelon d'EL ASSAHM au sommet duquel apparaît la Colonne Montagnac encadrée des nombreuses délégations militaires et civiles. C'est d'abord le 5^e Bataillon de Chasseurs à pied dont les tenues bleues jettent une note sombre sur l'ensemble. Puis un détachement du 2^e Bataillon du 8^e Zouaves, ensuite la nouba, le Drapeau et un bataillon du 2^e R.T.A., le Colonel, le Drapeau et un bataillon du 6^e R.T.A., puis c'est la Légion Etrangère au traditionnel képi blanc, la musique, le Colonel, le Drapeau et un bataillon du Régiment de Marche d'Extrême-Orient. Enfin les trompettes, le Colonel, l'Etendard et un escadron à cheval du 8^e Spahis.

La revue terminée, le cortège gravit les pentes du mamelon et arrive au pied de la Colonne Montagnac.

Le Général HENRY MARTIN y passe en revue le détachement du 8^e Bataillon de Chasseurs à pied, ainsi qu'un détachement de marins envoyés par le Contre-Amiral commandant la Marine à Oran pour asso-



A la Colonne Montagnac. — Le 5^e B.C.P. relève les Tirailleurs

cier la Marine à l'hommage rendu par l'Armée d'Afrique à ses aînés. Accompagné du Général Commandant la Division d'Oran, du Contre-Amiral RUE commandant la Marine d'Oran, et du Général MORAGLIA commandant l'Air en Algérie, il se fait présenter les nombreuses délégations.

Après que tout le monde ait pris place sur le terre-plein de la Colonne Montagnac et tandis que les troupes, à mi-pente, se sont mises en arc de cercle au pied de la colonne, le Colonel PARIS prend la parole. D'une manière exacte et vivante, sur le terrain, il retrace les combats acharnés qui se livrèrent au Kerkour, à Sidi-Tahar et à Sidi-Brahim.

« Il y a cent ans du 23 au 26 septembre 1845, d'abord dans un rayon étroit autour

du mamelon sur lequel s'érige cette fière colonne, puis au Marabout de Sidi-Brahim, enfin à quelques cents mètres du poste de Djemaâ-Ghazaouet, l'actuel Nemours, se déroulaient d'épiques combats entre 400 Chasseurs et Hussards commandés par le Lieutenant-Colonel de Montagnac et plusieurs milliers d'indigènes fanatisés, dirigés par Abd el Kader.

Combats, il est vrai funestes pour nos armes, mais où l'héroïsme de nos soldats fut si pur, qu'un siècle après la bataille, des descendants recueillis n'hésitent point à venir honorer leur mémoire.

Sur cette terre pétrie d'histoire, où depuis le temps des autochtones berbères les conquérants se sont succédés pour plus ou moins de temps, des Romains aux Arabes,



A la Colonne Montagnac. — La messe au pied de la Colonne

prépare une sortie et donne les ordres nécessaires dans l'après-midi du 21 ».

Après le portrait du chef c'est la composition et l'encadrement de la Troupe, 8^e Bataillon de Chasseurs et 2^e Escadron de Hussards composés de vétérans, soldats d'élite.

En quelques traits rapidement esquissés le Colonel PARIS, présente le début de l'expédition, la charge des Hussards au Kerkour, l'anéantissement des combattants du Kerkour, le massacre des compagnies de Chasseurs et le repli de la compagnie de Carabiniers dans le Marabout de SIDI-BRAHIM.

« Pourquoi, parmi les âpres combats qui marquèrent l'expédition de Montagnac l'épisode du Marabout est-il resté le plus connu ?... Pourquoi eut-il l'honneur d'être choisi pour être le « Camerone » des Chasseurs ?... Peut-être parce qu'il était matérialisé sur le terrain par des murs qui l'emprisonnaient mieux dans l'espace et le

ce n'était certes pas la première fois que coulait le sang français mais nulle part, peut-être il n'y fut répandu avec tant de calme courage, plus d'abnégation consentie, plus de résolution désespérée.

Ceux qui sont morts ces jours là, sont morts en sachant qu'ils allaient mourir et on peut dire qu'ils l'ont voulu, qu'ils l'ont tous voulu, du chef au dernier conscrit. Quelques-uns auraient pu s'enfuir. Beaucoup pouvaient avoir la vie sauve en se rendant. Aucun n'a accepté de transiger avec sa conscience de soldat. C'est cette unanimité dans le devoir, cette communion de tous dans le sacrifice, qui fait de ce modeste épisode, parmi les illustres batailles et les exploits fameux dont notre histoire est remplie, un fait d'armes que veut retenir la tradition. »

Le Colonel expose alors la situation politique et militaire de l'Algérie en septembre 1845. Abd el Kader, qui s'était réfugié au Maroc, revient en Algérie. Le Lieutenant-Colonel de Montagnac, commandant le Poste de Djemaâ-Ghazaouet apprend cette nouvelle au retour d'une expédition de maintien de l'ordre.

« Montagnac a 42 ans, Officier brillant, énergique et décidé, ayant confiance en lui et en son étoile, il brûle de désir d'accomplir quelque fait d'armes, et enrage de la consigne qu'il a reçue d'être prudent et de n'exécuter aucune sortie aventureuse. Quand il apprend qu'Abd el Kader est à proximité de lui, il caresse l'espoir de le prendre. Insuffisamment renseigné, il croit que l'Emir n'a que 4 à 500 cavaliers. Il



A la Colonne Montagnac. — Le père DAVIER pendant son sermon



La Revue. — Le général MARTIN passe le 5^e B.C.P. en revue

temps. Peut-être parce que la lutte, bien que moins sanglante pour les nôtres, y fut plus longue. Ou parce qu'elle se termine tragiquement, un peu après, par l'injuste massacre d'une troupe harassée mais vivante qu'on aurait pu sauver comme elle s'était sauvée elle-même jusqu'à l'ultime minute, grâce à son énergie et sa vaillance. Et qu'alors il semble qu'il y ait là comme un acharnement du sort qui dépasse la norme et marque de son sceau, pour l'éternité, un destin.

Sans doute ces raisons existent-elles, mais il semble que ce soit surtout à cause de l'exemple qu'ont donné ces hommes. Survivants momentanés d'un combat malheureux et se sachant eux-mêmes condamnés, ils n'ont eu dans leur premier réflexe qu'un seul désir : se faire tuer à leur tour en soldats. Et ils ne se sont enfermés (sans espoir) que pour faire payer leur vie plus chèrement.

Ah ! il est facile de se sacrifier dans l'exaltation de la victoire ou dans le combat où on peut espérer vaincre. Mais quand on se sait condamné sans rémission, et qu'on se bat dans une lutte perdue d'avance, uniquement pour l'honneur de se battre avec la mort au bout du dernier



La Revue. — Le général MARTIN salue le Drapeau du R.M.L.E. d'Extrême-Orient



La Revue. — Les généraux MARTIN et CONNE passent devant l'escadron du 8^e R.S.A.

effort, il faut une âme qui n'est pas commune et un cœur sans fissure.

C'est quelque chose que mourir pour rien quand on le décide à l'avance. Eux l'acceptèrent tous, sans une exception, sans une défaillance. C'est ce grand exemple qui fait impérissable le nom de Sidi-Brahim ».

Après trois jours de siège les Carabiniers se dégagent et se dirigent vers Djemaâ-Ghazaouet où, après de nombreuses escarmouches, seize survivants arrivent.

« Voilà résumé, le cadre général de l'expédition de Montagnac. Certes, au point de vue prestige, un grave événement, qui eut en Algérie et en France un retentissement durable. Mais, considérée en elle-même une petite affaire locale, mal engagée du fait de circonstance diverses et mal menée. Une affaire à ne pas prendre pour modèle. Du moins un magnifique combat de soldats dont l'issue fatale entrevue fut acceptée par tous avec sérénité, ou chacun sut mourir à son rang et à sa place après avoir donné, sans espoir, tout de lui-même : son énergie, son courage et son sang. Exemple de sacrifice et d'héroïsme, qui vivra éternellement dans la mémoire des soldats ».

Puis le Colonel PARIS cite les traits d'héroïsme des chefs et des soldats, et insiste sur l'acharnement exceptionnel du sort en relatant les circonstances qui ont empêché les secours d'arriver. Enfin, il conclut :

« Vous entendrez tout à l'heure, la « Sidi-Brahim ». C'est maintenant l'hymne des Chasseurs. N'y cherchez point, quand

elle éclatera, une idée de réparation ou de vengeance. La France est un trop grand pays pour vouloir humilier. Si vous sentez un peu votre gorge se serrer, ce sera seulement en pensant à ceux qui se sont sacrifiés sur ces pentes. Fils de France qui font un maillon d'or dans l'éternelle chaîne des héros que forge la Patrie, petits soldats de France aux noms bien français, de toutes nos Provinces, morts pour la France, et que la France aujourd'hui, par votre présence, honore et salue ».

Ensuite le Général CONNE, résumant brièvement la reddition d'Abd el Kader et la loyale attitude de l'Emir envers la France, exalte l'union féconde des chrétiens et des musulmans :

« Avant que l'armée d'aujourd'hui ne rende aux combattants du Kerkour et de Sidi-Brahim, l'hommage qui leur est dû, je voudrais brièvement dégager la grande leçon qui monte de cette terre où coula tant de sang.

Et cette leçon est une leçon d'union.

Un peu moins de deux ans après les combats du Kerkour et de Sidi-Brahim, Abd el Kader battu par Abd el Rammam, Sultan de Fès, passe la Moulouya et marche silencieusement vers l'Est. Il est accompagné de quelques fidèles et suivi de sa Deira. Arrivé au Col de Guerbous, où passe aujourd'hui la route de Martimprey-du-Kiss à Oujda; il se heurte à un détachement de Spahis placé là par Lamoricière.

Deux partis s'offrent alors à lui :

— ou bien essayer de passer à travers les mailles du réseau que lui a tendu Lamoricière, gagner le Sud algérien et y soulever les tribus restées encore fidèles,

— ou bien se rendre aux Français.

C'est à cette dernière solution qu'il se résoud. Et le 23 décembre 1847 dans l'après-midi à Sidi-Tahar, exactement au palmier qui est à côté du village, à peu près à l'endroit où fut massacrée la compagnie Burgard du 8^e Chasseurs d'Orléans, il vient se rendre au Colonel de Montauban.

Quelques heures après, l'Emir renouvelle sa soumission aux Généraux Cavaignac et Lamoricière et les assure de sa fidélité à la France. Il leur dit simplement : « CE QUE JE FAIS AUJOURD'HUI J'AURAIS VOULU LE FAIRE PLUS TOT, MAIS J'AI ATTENDU L'HEURE FIXÉE PAR DIEU. »

Cette fidélité à la France, l'Emir la renouvelle le 24 décembre 1847 à Nemours au duc d'Aumale, Gouverneur général de l'Algérie, et, cinq ans plus tard, en 1852 par écrit cette fois, à Napoléon III avant de partir pour la Syrie. Et il ajoute : « JE SUIS TÉMOIN DE LA GRANDEUR DE VOTRE EMPIRE DE L'IMMENSITÉ DES RICHESSES DE LA FRANCE, DE LA FORCE DE VOTRE ARMÉE, DE LA LOYAUTÉ DE SES CHEFS ET DE LA DROITURE DE LEURS ACTIONS... JE ME CONFIE A VOTRE AMITIÉ. J'EN FAIS LE SERMENT. »

Ce serment, Abd el Kader l'observa scrupuleusement toute sa vie et spécialement dans deux circonstances que l'histoire a enregistrées. La première c'est en 1860 lors de la révolte de Damas. Il ouvre toutes grandes les portes de sa maison aux chrétiens nos protégés et met la totalité de sa fortune à leur disposition. Il sauve ainsi plus de douze mille personnes. En reconnaissance, Napoléon III lui envoie les insignes de Grand Aigle de la Légion d'Honneur.

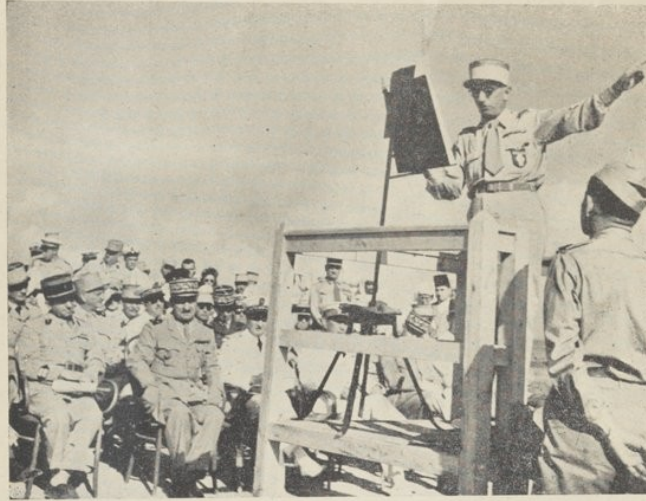
La deuxième, plus émouvante peut-être, se place en 1871. Deux émissaires prussiens sollicitent une audience d'Abd el Kader et lui font comprendre que l'heure est venue de profiter de nos revers pour soulever l'Algérie contre la France. Pour toute réponse, l'Emir sort un instant et revient revêtu du Grand Cordon de la Légion d'Honneur que Napoléon III lui avait donné.

Enfin, en 1885 l'année de sa mort, s'entretenant familièrement avec ses proches, l'Emir prononça ces paroles prophétiques :

« SI LES CHRÉTIENS ET LES MUSULMANS VOULAIENT BIEN M'ÉCOUTER, JE FERAIS CESSER LEURS DIVERGENCES ET ILS DEVIENDRAIENT FRÈRES ».



A la Colonne Montagnac. — Une section du 8^e B.C.P. rend les honneurs
au général MARTIN



A la Colonne Montagnac. —
Le colonel PARIS
pendant son exposé





A la Colonne Montagnac. -
Le général CONNE
pendant son allocution



A la Colonne Montagnac. — Le Drapeau des Chasseurs se place face à l'assistance



A la Colonne Montagnac. — Le général MARTIN prononce son allocution

Cette fraternité franco-musulmane eh ! bien ! il me semble, avec le recul du temps, que c'est sur cet étroit champ de bataille où il connut un de ses plus brillants succès que l'Emir l'a lui-même scellée. Comme une semence jetée sur cette terre arrosée de sang, elle a produit depuis, il faut bien le reconnaître, une belle moisson.

Je souhaite simplement aujourd'hui avec vous qu'elle produise dans le monde nouveau de demain, une moisson plus belle et plus abondante encore pour la plus grande prospérité de l'Algérie et de la France dont les destinées se sont vraiment unies ici il y a un siècle ».

Le Général HENRY MARTIN se lève alors et prononce les paroles suivantes :

Monsieur le Représentant du Gouverneur général de l'Algérie, Messieurs,

Le Colonel PARIS et le Général CONNE viennent de nous rappeler avec leur précision habituelle et tout leur cœur, les événements héroïques qui se sont déroulés sur ce plateau et dans ces vallées voici exactement un siècle.

Les adversaires d'alors, bons juges en



A la Colonne Montagnac. — Le détachement de marins représentant la Marine Nationale



A la Colonne Montagnac. — Le général MARTIN fait rendre les honneurs au Drapeau des Chasseurs

matière de bravoure, se sont souvent depuis rendu un mutuel hommage.

Comme le chantent nos chasseurs, qu'ils soient à pied, alpins, blindés ou aéroportés, les fantômes glorieux de la Colonne Montagnac et du Marabout de Sidi-Brahim ont bien souvent guidé nos pas dans la bataille, ils les guideront encore s'il le faut.

L'Emir Abd el Kader après sa longue et émouvante méditation sous le palmier que nous verrons tout-à-l'heure, s'est rendu compte que pour réaliser le Bien, suivant les lois mêmes de Dieu, il valait mieux unir les forces jusqu'alors opposées; il a été traité par la France en Héros. Il s'est alors donné loyalement et totalement au rapprochement de ceux qui s'étaient d'abord combattus.

Grâce à la bravoure de ses fils de toute origine : chrétienne, musulmane ou autre, et grâce à leur union réalisée contre l'ennemi commun ; la France, la Grande France attaquée en 1914 a pu, en 1918 remporter une première grande victoire grâce à cette même union, la France « surprise un jour » de 1940, frappée au cœur, semblait-il et tombant expirant, pour reprendre les termes mêmes du chant des



Le défilé. — Le Drapeau des Chasseurs, les généraux MARTIN et CONNE, les colonels PARIS et POCHARD, le commandant KUGLER, pendant le défilé.

Chasseurs, a pu relever le front et en 1945, cent ans après Sidi-Brahim non seulement laver le sang de sa face, mais l'humiliation de ses revers passagers.

Les pas de nos soldats africains et métropolitains ont réveillé pour les venger nos martyrs de l'Atlantique aux Vosges, nos morts de Lorraine et d'Alsace et même ceux tombés jadis au delà du Rhin et du Danube.

Que cette union, qui nous a rendu la Victoire continue à faire notre force dans la Justice et nous garde maintenant, s'il plaît à Dieu, la Prospérité dans la Paix.

Et maintenant, tous ensemble, nous allons rendre hommage au Drapeau des Chasseurs.

— Garde à vous !

Présentez vos armes !



Le défilé. — En haut : La fanfare du 5^e B.C.P.
En bas : Massés sur le mamelon où se dresse la Colonne, les spectateurs regardent le défilé.



Elevez avec moi vos regards et vos âmes vers le Drapeau des Chasseurs que le Général de Gaulle, ancien Chasseur lui-même, nous a spécialement envoyé pour cet anniversaire.

Ses trois couleurs évoquent les braves qui sont tombés ici et tous ceux qui les ont pris en exemple pour que la France vive grande, libre et forte !

Ses trois couleurs ont fait le tour du monde.

Ses trois couleurs sont les mêmes pour la grande famille des cent dix millions de Français qui habitent les cinq continents de la Terre !

Le défilé. — La garde du fanion du 5^e B.C.P.

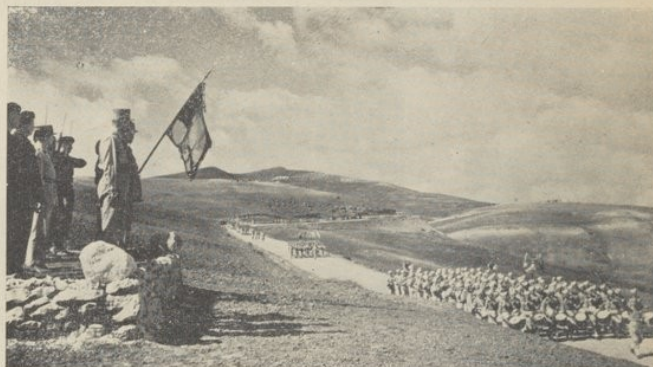
Chasseurs des 5^e et 8^e Bataillons venus spécialement rendre hommage à vos aînés de Sidi-Brahim !

Jeunes Français récemment arrivés de la Mère-Patrie, vibrants encore de nos derniers combats !

Français d'Afrique, civils ou soldats, aviateurs ou marins, qui avez tant donné à la France !

Légionnaires qui, volontairement, apportez à l'Œuvre Française le précieux appoint de votre valeur et de votre discipline !

Le défilé. — La nouba des Tirailleurs



Le défilé. — Le Drapeau du R.M.L.E.



Le défilé. — Passage du 2^e R.T.A.

Après cinq ans d'épreuves nouvelles, elles symbolisent pour tous l'union nécessaire et féconde, l'Union dans la Victoire !...

« AU DRAPEAU »

La musique de la Légion Etrangère exécute la sonnerie traditionnelle, et tout le monde salue le glorieux emblème, puis la fanfare du 5^e Bataillon de Chasseurs à pied joue la « Sidi-Brahim » tandis que le canon commence à tonner sur les pentes du Kerkour.

Les troupes se massent alors face à l'Est, sur la route qui serpente au Nord de la colonne.

Le Drapeau des Chasseurs, le Général HENRY MARTIN, le Général CONNE, le Colonel PARIS, le Colonel POCHARD et les Officiers délégués par le 8^e Bataillon de Chasseurs à pied, se rendent sur la plateforme aménagée au bord de la route. Le défilé commence.

L'Artillerie tractée, passe en tête, ensuite, colonne par six, viennent les troupes à pied. Le 5^e Bataillon de Chasseurs, avec sa fanfare défile d'un pas allègre. Puis c'est

la nouba des Tirailleurs suivie du détachement du 11/8^e Zouaves, du Drapeau et du Bataillon du 2^e R.T.A., du Drapeau et du Bataillon du 6^e R.T.A.

Viennent ensuite les Légionnaires, au son de la « Marche de la Légion ». L'escadron

à cheval du 8^e R.S.A. précédé de ses trompettes et de l'étendard du Régiment clôture ce magnifique défilé.

Il est 10 h. 45, le cortège officiel se reforme et prend la route conduisant au Palmier d'Abd el Kader.



Le défilé. — La fanfare du 8^e R.S.A.



Au palmier d'Abd el Kader. — Les généraux MARTIN et CONNE
arrivent au pied du palmier



Au Marabout de Sidi-Brahim. —
Les personnalités vont pénétrer
à l'intérieur de l'enceinte



Au Marabout de Sidi-Brahim. —
Les généraux MARTIN, CONNE
et MORAGLIA et M. MERLE,
Sous-Préfet de Tlemcen, se dirigent
vers le Marabout





Au Marabout de Sidi-Brahim. —
Le général MARTIN s'entretient
avec un descendant de Sidi
Brahim el Bedaï.



Au Marabout de Sidi-Brahim. —
L'assistance sort de l'enceinte



A Nemours. — Le général MARTIN inaugure la plaque apposée sur la maison du Commandant d'Armes.

Un détachement du 5^e B.C.P. rend les honneurs.

Après un court arrêt, le cortège repart en direction du Marabout de Sidi-Brahim, où se trouvent le Drapeau des Chasseurs, la fanfare et une section du 8^e B.C.P. Si SALAH Ahmed, descendant de Sidi-Brahim el Bedaï qui depuis quatre siècles dort sous cette kouba, accueille les personnalités. Puis le cortège, passant par Nédroma arrive au « Tombeau des Braves » vers midi.

Les hautes autorités vont s'incliner devant les restes des héros tombés pendant le retour vers Djemaâ-Ghazaouet.

*
**

A midi 30, le cortège officiel est de retour à Nemours où le Général HENRY MARTIN inaugure une plaque apposée sur la maison du Commandant d'Armes et qui porte l'inscription suivante :

« Le Lieutenant-Colonel Lucien de MONTAGNAC du 15^e Léger, créateur et organisateur du poste de Djemaâ-Ghazaouet, situé sur l'emplacement actuel de Nemours, fit construire cette maison comme poste de commandement et l'occupa des premiers jours d'avril au 21 septembre 1845, avant de partir pour l'expédition au cours de laquelle il fut glorieusement tué ».

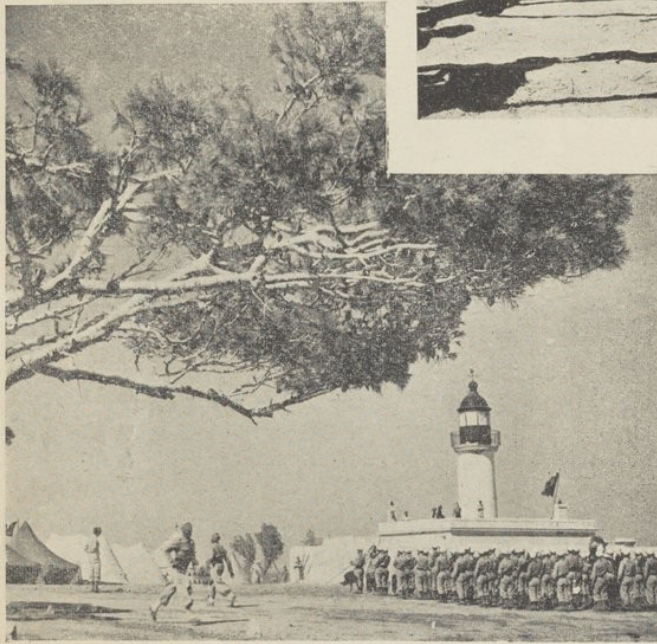


Au Tombeau des Braves. — Le capitaine PUJALET présente le Drapeau des Chasseurs

Pour terminer ces cérémonies suivant les traditions de l'Armée d'Afrique, une diffa est ensuite offerte à toutes les personnalités, symbolisant les sentiments de confiance et d'amitié qui, cent ans après

les combats de SIDI-BRAHIM, unissent les descendants des adversaires d'alors et les font communier, au sens propre du terme, dans un même amour de la FRANCE.

La diffa. — Les moutons du mé-
choui présentés par les Spahis
du 8^e R.S.A.



La diffa.— La musique de la Légion
joue pendant la diffa



*Cette plaquette a été réalisée par
la Division d'Oran, sur les presses
de l'Imprimerie HEINTZ à Oran,
avec les photographies du Service
Cinématographique de l'Armée.*
